

Une plainte déposée contre X

Le 11 février dernier, l'un des bassins de traitement des eaux usées de la station d'épuration du Syndicat intercommunal d'assainissement et de restauration de cours d'eau (Siarce) a débordé. Son contenu, composé d'eaux partiellement traitées, s'est déversé dans la Seine, entraînant par la même occasion des millions de capteurs de dépollution mesurant environ un centimètre de diamètre. Un mois après cet incident, l'association Robin des bois a décidé de porter plainte contre X devant le tribunal de grande instance d'Evry.

Une infraction au code pénal

Samedi 13 mars, Jacky Bonnemains, le président de l'association Robin des bois, s'est rendu sur le terrain. Armé de son appareil photo, il a immortalisé le lieu où se sont déversés les millions de cellules initialement destinées à dépolluer les eaux usées avec les bactéries qu'elles abritent. En déposant plainte, vendredi 12 mars, Jacky Bonnemains s'est appuyé, notamment, sur l'article L216.6 du code pénal qui rend passible d'une amende de 75 000 € et de deux ans d'emprisonnement le



Après le déversement accidentel de millions de capteurs dans les eaux de la Seine en février, l'association Robin des bois a porté plainte contre X devant le tribunal de grande instance d'Evry.

fait de jeter ou abandonner des déchets en quantité importante dans les cours d'eau.

Un rôle néfaste sur la faune et la flore

« Cet accident n'est pas une première puisque nous retrouvons, depuis trois ans, ce genre de capteurs sur le littoral européen », a

confié le responsable de l'association de protection de l'homme et de l'environnement. « Toutefois, c'est la première fois que nous parvenons à localiser l'origine de ce type de pollution », a-t-il ajouté. Selon le président de Robin des bois, une fois lâchés dans la nature, ces mini-capteurs en polypropylène peuvent jouer un rôle néfaste sur

la faune et la flore. « Les poissons et les oiseaux vont les confondre avec de la nourriture », déplore Jacky Bonnemains avant d'évoquer également des petits pièges à polluants chimiques comme les produits pétroliers ou les polychlorobiphényles (PCB), substances plus connues sous le nom de pyralène.

■ Bernard Gaudin